



# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

**CHIMIQUES NON DANGEREUX**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Ne EST PAS exigée par les règlements internationaux suivants:**

Regulation (EC) No. 453/2010; US 29CFR1910.1200; Canadian Controlled Products Regulation; Japanese Industrial Standard JIS Z 7253:2012; Korean Ministry of Employment and Labour Public Notice No.2012-14; China GBT17519-2013.

Date d'émission: 27/03/2018 Version: 1.1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
Nom commercial : Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine  
n° CAS : 7447-40-7

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Fertilisers. Spec. d'usage industriel/professionnel.

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Canpotex, Limited  
#400, 111 - 2nd Avenue South  
Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 3R7  
T - +1 (306) 931-2200 08:30 - 16:30 CST

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : Matières non dangereuses. Règlement qui se rapportent à des numéros d'intervention d'urgence spécifique du pays ne se appliquent pas.  
Utilisez Canpotex société numéro de téléphone pour plus d'informations.

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS)

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

On se attend pas d'effets sanitaires ou environnementales indésirables de se produire en raison des conditions normales d'utilisation.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant  
Nom : Le chlorure de potassium

Nom	Identificateur de produit	%	Classification
Le chlorure de potassium	(CAS No) 7447-40-7 (EC no) 231-211-8 (KE no) KE-29086 Japan CSCL #1-228	95 - 99.9	Non classé
Le chlorure de sodium	(CAS No) 7647-14-5 (EC no) 231-598-3 (KE no) KE-31387 Japan CSCL #1-236	0.1 - 5	Non classé

#### 3.2. Mélange

Non applicable

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Premiers soins après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque due à l'absorption du produit par la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque du produit à la suite d'une exposition des yeux.

Symptômes/lésions après ingestion : Comme tout produit conçu pour être ingéré, ce produit peut causer des maux d'estomac se il est ingéré en grandes quantités.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. EN469.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Se maintenir en amont du vent. Recueillir le produit répandu. Quantités importantes: mettre les substances solides dans des conteneurs qui ferment. Réduire à un minimum la production de poussières.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections (8, 13).

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker dans un récipient fermé. Stocker dans un endroit sec.

Matériaux d'emballage : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion: aluminium; acier au carbone.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fertilisers. Spec. d'usage industriel/professionnel.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine (7447-40-7) Total inerte poussières / particules non réglementées ailleurs		
Chine GBZ 2.1-2007	容许浓度时间加权平均 Concentration admissible	8 mg/m <sup>3</sup> TWA
FR - Ministère du Travail	Valeur limite de Moyenne d'Exposition	5 mg/m <sup>3</sup> TWA
IT - Associazione Italiana Degli Igienisti Industriali	Valori limite (sulla base di ACGIH TLVs) Valeurs limites d'exposition (basé sur ACGIH TLV)	3 mg/m <sup>3</sup> TWA
Netherlands - Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid	Maximaal Aanvarde Concentratie (MAC) Aanvarde Concentration maximale	5 mg/m <sup>3</sup> TWA
Saskatchewan	CAD SK OEL (limite d'exposition professionnelle en Saskatchewan, Canada)	10 mg/m <sup>3</sup> TWA inhalable 3 mg/m <sup>3</sup> TWA fraction respirable
UK - Health & Safety Executive	Workplace Exposure Limits (WEL) Limites d'exposition professionnelle	4 mg/m <sup>3</sup> TWA
US - OSHA	Permissible Exposure Limits (PEL) Limites d'exposition admissibles	15 mg/m <sup>3</sup> TWA inhalable 5 mg/m <sup>3</sup> TWA fraction respirable

Le chlorure de potassium (7447-40-7)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	910 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets systémiques, inhalation	5320 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	303 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	1064 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	910 mg/kg de poids corporel
Aiguë - effets systémiques, inhalation	1365 mg/m <sup>3</sup>
Aiguë - effets systémiques, orale	455 mg/kg de poids corporel
A long terme - effets systémiques, orale	91 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	273 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	182 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0.1 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0.1 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	1 mg/l
PNEC (STP)	

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

Le chlorure de potassium (7447-40-7)	
PNEC station d'épuration	10 mg/l
Le chlorure de sodium (7647-14-5)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	296 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets systémiques, inhalation	2069 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	296 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	2069 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	127 mg/kg de poids corporel
Aiguë - effets systémiques, inhalation	443 mg/m <sup>3</sup>
Aiguë - effets systémiques, orale	127 mg/kg de poids corporel
A long terme - effets systémiques, orale	127 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	443 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	127 mg/kg de poids corporel/jour

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières.
Protection des mains	: Gants de cuir. EN374.
Protection oculaire	: Lunettes de protection. Dégagement de poussières: lunettes bien ajustables. EN166.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements imperméables.
Protection des voies respiratoires	: Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. EN 136/140.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Granulés qui se dispersent dans l'eau
M.M.	: 74.6 g/mol
Couleur	: Blanc au rouge / brun
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
pH solution	: 5 (5.4 - 10) %
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 771 - 776 °C
Point de congélation	: 771 - 776 °C
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1.984 - 2 Eau = 1
Masse volumique	: 770 - 1330 kg/m <sup>3</sup> (Densité en vrac)
Solubilité	: Soluble dans l'eau Eau: 99.5 - 99.99 %
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

Propriétés explosives : Caractéristiques explosives de la poussière: <63 pm; explosivité: St 1; énergie minimale d'allumage (MJ): N / A  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
Limites explosives : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Point de sublimation : 1410 - 1500 °C  
Teneur en COV : < 0.5 %  
Indications complémentaires : Peut corroder certains métaux

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Acides forts.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il ne se produit pas de polymérisation dangereuse.

### 10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. le trichlorure de bore. le trifluorure de bore. le dichromate de potassium. le permanganate de potassium. l'acide sulfurique.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Le chlorure de potassium (7447-40-7)	
DL50 orale rat	3020 mg/kg
Le chlorure de sodium (7647-14-5)	
DL50 orale rat	3550 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 10000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 42 mg/l/1 heure
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	10.5 mg/l/4 heure

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé  
Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/lésions après inhalation : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque due à l'absorption du produit par la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque du produit à la suite d'une exposition des yeux.

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

Symptômes/lésions après ingestion : Comme tout produit conçu pour être ingéré, ce produit peut causer des maux d'estomac se il est ingéré en grandes quantités.

Voies d'exposition probables : Cutanée, par inhalation

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le chlorure de potassium (7447-40-7)	
CL50 poissons 1	880 mg/l <i>Pimephales promelas</i> 96 heure
CE50 <i>Daphnia</i> 1	440 - 880 48 heure
ErC50 (algues)	> 100 mg/l
NOEC (chronique)	500 mg/l 7 jour

Le chlorure de sodium (7647-14-5)	
CL50 poissons 1	5840 mg/l 96 heure; <i>Lepomis macrochirus</i>
CE50 <i>Daphnia</i> 1	4136 mg/l 48 heure
NOEC (aigu)	1500 mg/l <i>Daphnia</i> ; 7 jour
NOEC chronique poisson	252 mg/l 33 jour

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine (7447-40-7)	
Ecologie - sol	Les composants de mélange sont complètement solubles dans l'eau. Partitions dans le sol.

#### 12.5. Autres effets néfastes

Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine (7447-40-7)	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.	

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

Recommandations pour l'élimination des eaux : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Code EURAL : Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) devrait être utilisé.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / IATA

#### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : Non applicable

Nom d'expédition (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

Désignation exacte d'expédition/Description (ADN) : Non applicable

Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : Non applicable

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations États-Unis

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV

Teneur en COV : < 0.5 %

#### Allemagne

Classe risque aquatique (WGK) : 1 - Présente un faible danger pour l'eau

#### 15.1.2. Directives nationales

Tous les composants sont inscrits sur inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).

Tous les ingrédients sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (DSL). Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT. Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du CPR et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).

Figurant dans l'inventaire des substances chimiques existantes (IECSC).

Coté sur KECI (Chemical Inventaire de Corée).

Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) à l'inventaire.

#### 15.1.3. Les réglementations américaines

Ce produit a été examiné en fonction de la Environmental Protection Agency («EPA») Catégories de danger promulgués en vertu de l'article 311 et 312 de l'amendement de Superfund et Loi de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les suivantes :

Incendie: Non; Génération de pression: Non; Réactivité: Non; Aiguë: Non; Chronique: Non

40 CFR Part 355 - Substances dangereuses extrêmes: Aucun

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

40 CFR Part 370 - Rapport chimique dangereux: Aucun  
CERCA / 261,33 RCRA: Non classé

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement: Date de révision: 27/03/2018

Date d'émission du document originale: 06/04/2015

### Abréviations et acronymes

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ATE	Estimation de toxicité aiguë
CAS	(Chemical Abstracts Service) Numéro - un identificateur chimique unique
CERCA	Comprehensive Environmental Response, Compensation & Liability Act - un droit de l'environnement aux États-Unis
CFR	Réglementations États-Unis
CLP	Classification, étiquetage, emballage
CSCL	Substances chimiques japonaises loi sur le contrôle
DMEL	Niveau de l'effet minimale dérivée
DNEL	Dérivé-niveau sans effet
EC	Communautés Europeennes
EC50	Concentration médiane effective
EURLW	Code catalogue européen des déchets (CED)
GBT	Norme nationale chinoise
GHS	Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques)
IATA	Association du transport aérien international
IBC	un récipient pour vrac
IMDG	Maritime International des Marchandises Dangereuses
KECI	Coréenne de chimie inventaire existant
LD50	Dose létale pour 50% de la population d'essai
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 telle que modifiée par le Protocole de 1978
NOEC	Concentration sans effet observé
OSHA	Occupational Safety & Health Administration - l'administration de la santé et la sécurité au travail aux États-Unis.
PBT	Toxiques bioaccumulables persistantes
PNEC	Prédit niveau sans effet
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act - un droit de l'environnement aux États-Unis
REACH	Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques le règlement (CE) n ° 1907/2006
RID	Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de données de sécurité
TSCA	Toxic Substances Control Act - un droit de l'environnement aux États-Unis
TWA	Durée moyenne pondérée
US	Etats Unis D'
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
VOC	les composés organiques volatils

# Potasse, Chlorure de potassium, Sylvine

## Fiche de données de sécurité

CHIMIQUES NON DANGEREUX. FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS TENUE PAR LES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

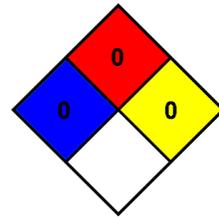
Sources de données ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).  
Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Consulté à :  
[http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis\\_classifi.html](http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html).  
China GBZ 2.1-2007 Limites d'exposition professionnelle pour les agents dangereux en milieu de travail: agents chimiques dangereux.  
European Chemicals Agency (ECHA) Liste des substances enregistrées.  
National Fire Protection Association: [Fire Protection Guide to Hazardous Materials](#); 10th édition.  
The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD; eChemPortal recherches chimiques. Consulté à : <http://www.echemportal.org/echemportal/substancesearch/substancesearchlink.action>.  
<http://www.eurosil.eu/sites/eurosil.eu/files/files/OEL-FULL-TABLE-Oct07-Europe.pdf>

Autres informations Méthode de classification utilisée: données de composant.

Danger pour la santé NFPA : 0 - L'exposition dans des conditions d'incendie n'occasionnerait pas de danger supplémentaires aux matériaux combustibles ordinaires.

Danger d'incendie NFPA : 0 - Matériaux qui ne brûlent pas.

Réactivité NFPA : 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Original SDS préparé par: The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Road Suite 206  
Dublin OH USA 43017  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*